

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR D'EQUITATION DE HAUTE CORSE

L'an deux mille six

Et le 20 octobre à 16 H

Les membres du Comité Départemental d'Equitation de Haute Corse se sont réunis à la salle polyvalente de Borgo

Sur convocation faite par la Présidente du Comité Départemental de Haute Corse.

Objet : REUNION EXTRAORDINAIRE SUITE AUX INONDATIONS

Madame Corinne HOFFMANN préside la séance en sa qualité de Présidente.

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition des membres :

- la feuille de présence, 8 membres présents
- l'ordre du jour.

Aucune observation sur le PV de la réunion du 01 septembre 2006 du comité directeur. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité

La Présidente donne la parole au Trésorier, M. Sébastien GARIBALDI, qui fait un récapitulatif du budget et signale qu'à ce jour aucune subvention ne nous a été accordée.

La Présidente fait état des dispositions qui ont été prises en ce qui concerne les courses ACAF, un coût trop important représentant la venue en Corse d'un Officiel ne peut pas être envisagée pour le moment, **ce qui met en veille ce projet.**

Après un tour de table, décision est prise d'accorder à Marie Christine ROBERT et à Jocelyne JAMIS une somme de 200€ chacune, somme remise sous forme de bons d'achat dans les différentes coopératives, petit geste pour ces deux Clubs qui ont beaucoup souffert des intempéries du mois de septembre.

Cette proposition a été votée à l'unanimité

Claire WIEBKIN fait part au CDE de son idée que nous puissions organiser une Equirando l'an prochain. Personne ne voit d'inconvénient à cette proposition mais sujet à approfondir, sachant qu'il faut une structure pouvant accueillir tous les participants, chevaux et cavaliers. Et, rappelle la Présidente, que nous sommes au CDE un petit nombre, il faudrait avoir l'appui de bénévoles et des cavaliers liés au tourisme équestre.

Cette proposition sera revue lors d'un prochain Comité directeur

Sébastien GARIBALDI propose que soit organisé un stage de perfectionnement CSO pour les cavaliers de 4^{ème} et 3^{ème} catégorie, voire 5^{ème}, en période estivale, donc pour une durée plus longue avec de horaires appropriés.

Personne ne voyant d'objection, et pense que cela est possible si l'on s'y prend à l'avance pour budgétiser le déplacement et le stage, un courrier sera fait en ce sens aux clubs, afin de sonder si cela intéresse les cavaliers. Et selon la réponse, nous ferons des prospections sur l'intervenant à missionner.

Cette proposition a été votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

Tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal a été signé, après lecture par les membres du bureau.

La Secrétaire
Danièle LOVERINI

La Présidente
Corinne HOFFMANN